L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 14 MAI.

Un drame parisien.

UNE FEMME TUÉE PAR SON MARI.

On lit dans l'*Eclair* du 28 avril :

[illegible] à l'Arsenal, Latin, et a eu un dénouement des plus tragiques.

Depuis quelque temps, M. D..., demeurant rue F..., avait des soupçons sur la conduite de sa femme. De fréquentes absences de celle-ci, avec telle ou telle, avait éveillé son attention qu'il finit par le faire suivre et qu'il apprit ainsi que cette malheureuse, qui n'a que vingt-deux ans, avait un amant avec qui elle avait de longues entrevues dans une chambre du quatrième étage d'un numéro 14 de la rue des Ecoles.

Dès qu'il fut certain que sa femme le trompait, M. D..., se mit à l'espionner lui-même et se convainquit que les renseignements qu'on lui avait donnés étaient absolument vrais.

Hier, après le déjeuner, Mme D.... étant sortie, son mari s'attacha à ses pas sans éveiller son attention.

La jeune femme se rendit effectivement près de son amant.

M. D..., le laissa entrer, attendit dévoutement, caché dans le coin d'une porte, que le flagrant délit fût bien évident, et, jetant au concierge le nom de son locataire du sixième, grimpa lestement l'escalier.

Le concierge, qui était sans doute au courant des relations amoureuses de deux jeunes gens, essaya, nous assure-t-on, de demander M. D.... de se jeter au milieu de cette tête-à-tête criminel, et quand l'époux trompé arriva devant la porte, les deux amants étaient prévenus.

M. D.... frappa à la porte sans réussir à se faire ouvrir.

Tremblante, affolée, sa femme demanda qui était là, reconnut la voix de son mari et essaya de parlementer.

Celui-ci ayant donné sa parole qu'il ne ferait aucun mal, Mme D.... ouvrit et son mari entra.

Il la voyant seule, il hésita un seconde et chercha l'amant sur lequel il voulait porter toute sa colère.

Mme D.... ne put survivre, mais en remuant les jeux qui se fanaient, qui était à demi nue et comme prête à se mettre au lit, l'époux outragé fut pris d'un tel accès de fureur qu'il dégaina une canne à épée qu'il tenait à la main et en frappa la malheureuse avec une rage folle.

La femme coupable s'affaissa, le corps percé par cinq affronses blessures : deux au ventre, trois dans la poitrine.

Justice était faite, M. D.... referma la porte et descendit tranquillement l'escalier.

Il passant devant la loge du concierge, il dit :

Je viens de tuer ma femme et vais à l'église voisine chercher un prêtre pour lui donner les secours de la religion.

Le concierge, croyant avoir à faire à un fou, le laissa passer.

M. D.... disparut aussitôt. Quelques instants après, la victime de cet acte de folie commune, qui avait pu se traîner jusqu'à la fenêtre ouverte, se laissa jouir à l'appui du balcon et se mit à crier : A l'assassin !

A ces cris, quelques passants et deux pompiers se précipitèrent dans la maison et après avoir enfoncé la porte, relevèrent la jeune femme à demi évanouie et baignant dans son sang.

Quant à l'amant, il n'était pas reparu.

Vendredi dernier par M. Coupère, commissaire de police, un relevé de nouveaux détails sur cette triste affaire.

Mme D...., qui a un enfant de dix-huit mois et n'est mariée que depuis fort peu d'années, avait eu, étant jeune fille, une violente passion pour un jeune homme, M. de P...., actuellement employé dans une de nos grandes administrations parisiennes.

Les parents avaient laissé ces deux enfants s'aimer comme deux fiancés et leur mariage était résolu, quand, par suite d'intérêts de famille, on avait brusqué cette union pour faire épouser à la jeune fille M. D...

Ceci se passait en province.

Etant à Paris, il y a quelque temps, la jeune femme revit son premier fiancé. Son amour se réveilla, et se réveilla si bien qu'elle fait par devoir sa maîtresse.

M. de P.... pour détourner les soupçons, ne recevait pas sa maîtresse chez lui, mais dans la chambre d'un de ses amis, M. Léon [illegible] comme lui dans l'administration en question, et qui avait probablement consenti à prêter la main à ces entrevues.

Quand M. D.... arriva rue des Ecoles, son rival était bien seul avec sa femme : mais celle-ci, en reconnaissant la voix de son époux, supplia le jeune homme de la laisser affronter seule sa trop juste colère. M. de P.... en effet, sans songer à quel danger il laissait exposée celle qu'il avait rendue coupable, s'enfuit par les toits, et, monté par son mari de livrer le nom de son amant, Mme D.... refusa.

Ce n'est qu'à l'arrivée de M. Léon D.... le véritable propriétaire de la rue des Ecoles, qu'on sut le nom du coupable.

Le mari, en quittant la chambre où il venait de tuer sa femme, s'était rendu chez le médecin de sa famille, M. D.... de [illegible] pour le prier d'aller en toute hâte donner des soins à la victime. Quand le docteur arriva, la blessée avait été transportée à l'hôpital de la Pitié.

Son état est désespéré.

Hier soir M. D.... est venu se constituer prisonnier au parquet de M. le procureur de la République.

Il a été écroué immédiatement au dépôt de la Préfecture de police.

Nous complétons les détails que nous avons donnés sur le drame de la rue des Ecoles.

Voici les noms des acteurs de ce drame : le mari se nomme M. Dubour, et l'amant M. de Précorbain.

Mme Dubour était la nièce d'un amiral qui pendant le siége de Paris, était parvenu de la délégation du gouvernement de la défense nationale, à Tours. Elle était âgée de vingt-deux ans, brune, avec de grands yeux noirs, et assez jolie. Son mari, plus remonté à trois ans que elle, a un enfant de dix-huit mois.

Sa liaison avec M. de Précorbain durait depuis quatre mois quand le mari apprit leurs relations, et surprit sa femme par un domestique, et surprit les coupables ainsi que nous l'avons raconté.

M. Dubour a affirmé au juge d'instruction qu'en se rendant au domicile de M. Dutertre, il n'avait pas l'intention de tuer sa femme, c'est en la voyant déshabillée et prête à se mettre au lit qu'il a senti une rage folle lui monter au cerveau. Il l'a frappé, dit-il, instinctivement et sans savoir ce qu'il faisait.

Le crime commis, il a été pendant une demi-heure comme fou, et c'est presque sans se rendre compte qu'il est sorti. Pendant deux heures, il a couru dans les rues comme un insensé. C'est vers huit heures qu'il s'est constitué prisonnier.

Quant à M. de Précorbain, il a réussi à passer en Angleterre. Il est en ce moment à Londres. Quand M. Dubour frappa à la porte, une discussion suprême eut lieu entre M. de Précorbain et sa maîtresse.

Fuyez, répétait celle-ci; il ne faut pas que mon mari me trouve avec vous!

M. de Précorbain crut que sa présence ne ferait que compliquer la situation. Il ne pensa pas que M. Dubour, homme de mœurs essentiellement bourgeoises et paisibles, était capable de commettre un crime, et s'élança sur le toit. Il nous semble qu'il eût mieux fait d'affronter le péril dont il était l'auteur.

C'est alors que M. Dubour entra et frappa sa femme à coups de canne à épée.

Le nombre des coups reçus par cette est de sept. Presque tous ont été portés de bas en haut avec une très grande force.

A ses blessures elle avait vu et l'on a placait Mme Dubour pour la transporter à la Pitié. Tout le trajet n'a été qu'un long martyre pour cette jeune femme de vingt-deux ans. A cause des souffrances qu'elle ressentait, les porteurs étaient obligés de marcher lentement, de s'arrêter à chaque pas, pour éviter de secouer la malheureuse blessée. Quelques minutes après, le malade avait rendu l'âme.

Le docteur X... se tenait à côté du brancard, ne quittait pas le bras de la victime et faisait à chaque mouvement le pouls, afin de s'assurer qu'elle était encore en vie. La pâleur de son visage ressortait au milieu de ses cheveux brune et le sang qu'elle avait déjà pouvaient en faire douter. Au milieu de ces souffrances inouies, elle a trouvé la force de balbutier quelques mots de pardon pour son mari.

Toute sa famille est accourue à son chevet, et sa jeune sœur, qui est mariée comme elle et allaite un bébé de quelques mois, n'a pas voulu la quitter d'une seconde.

Hier, à cet confessée le 24 et a reçu les sacrements. Elle a déclaré à plusieurs reprises qu'elle pardonnait à son mari et a demandé ce qu'était devenu M. de Précorbain. Quand on lui a dit qu'il n'était pas rencontré avec M. Dubour elle a paru soulagée.

Cela vaut mieux, a-t-elle répété toute la journée, cela vaut mieux.

Tout le monde, sœurs de charité, internes de services, pleuraient autour du lit de la jeune femme.

Dans la matinée du 25, son état a empiré subitement, et elle est morte dans d'atroces souffrances.

Les indiscrétions commises par plusieurs journaux, qui ont donné les noms de tous les acteurs de ce drame, ont failli amener une nouvelle catastrophe, car le père de Mme D...., qui habite la province, est à l'heure d'une maladie de cœur et la moindre émotion peut le tuer. La famille a dû envoyer immédiatement un fils auprès de lui pour éviter qu'il soit la moindre communication des faits tragiques qui se sont passés à Paris.

Contrairement à ce que tous les journaux ont annoncé, M. Léon Dutertre, le jeune étudiant dans la chambre duquel Mme Dubour a été frappée, n'a pas été un seul instant inquiété. Il n'est, du reste, empêché de donner à la justice les détails qui étaient à sa connaissance et qui se bornent à peu de chose : car il ignorait, en prêtant sa chambre à son ami, qu'elle était le personne que celui-ci y recevait.

Le magistrat a été interrogé pour la seconde fois par le juge d'instruction. Il est [illegible] au dépôt. L'affaire viendra probablement devant la cour d'assises de la Seine dans les premiers jours de mai.

Nous ne nous l'avons annoncé, Mme Dubour est morte à l'hôpital de la Pitié, mille. Elle a succombé à ses blessures, entourée de quelques personnes de sa famille. Le lendemain soupçon avant de [illegible] comme un insensé. C'est vers huit heures qu'il s'est constitué prisonnier.

Quant à M. de Précorbain, il a réussi à passer en Angleterre. Il est en ce moment à Londres. Quand M. Dubour frappa à la porte, une discussion suprême eut lieu entre M. de Précorbain et sa maîtresse.

Fuyez, répétait celle-ci; il ne faut pas que mon mari me trouve avec vous!

M. de Précorbain crut que sa présence ne ferait que compliquer la situation. Il ne pensa pas que M. Dubour, homme de mœurs essentiellement bourgeoises et paisibles, était capable de commettre un crime, et s'élança sur le toit. Il nous semble qu'il eût mieux fait d'affronter le péril dont il était l'auteur.

C'est alors que M. Dubour entra et frappa sa femme à coups de canne à épée.

Le nombre des coups reçus par cette est de sept. Presque tous ont été portés de bas en haut avec une très grande force.

A ses blessures elle avait vu et l'on a placait Mme Dubour pour la transporter à la Pitié. Tout le trajet n'a été qu'un long martyre pour cette jeune femme de vingt-deux ans. A cause des souffrances qu'elle ressentait, les porteurs étaient obligés de marcher lentement, de s'arrêter à chaque pas, pour éviter de secouer la malheureuse blessée. Quelques minutes après, le malade avait rendu l'âme.

Le docteur X... se tenait à côté du brancard, ne quittait pas le bras de la victime et faisait à chaque mouvement le pouls, afin de s'assurer qu'elle était encore en vie. La pâleur de son visage ressortait au milieu de ses cheveux brune et le sang qu'elle avait déjà pouvaient en faire douter. Au milieu de ces souffrances inouies, elle a trouvé la force de balbutier quelques mots de pardon pour son mari.

Toute sa famille est accourue à son chevet, et sa jeune sœur, qui est mariée comme elle et allaite un bébé de quelques mois, n'a pas voulu la quitter d'une seconde.

Hier a